

reçue, sa distinction, sa bonté de caractère la faisaient estimer, et, en la rendant populaire, la faisaient rechercher. On n'en saurait douter, en la voyant figurer aux registres des Trois-Rivières, au cours de la seule année 1654, en l'espace de 9 mois, 6 fois comme marraine (1).

Pierre Denis avait sans doute remarqué à Québec cette jeune fille pieuse (2) et distinguée ; il la choisit pour son épouse. Le mariage eut lieu à Québec, le 23 août 1655, après publication faite de trois bans, dans la chapelle du collège de la Compagnie de Jésus. Le père Jérôme Lallemand bénit cette union : furent témoins les sieurs de Tilly, Godefroy et autres (3). Pierre Denis avait 24 ans, sa jeune épouse en avait seulement 15 (4). On se mariait alors très jeune, surtout les filles. Louis XIV n'avait pas encore publié l'édit par lequel il accordera, en 1670, une prime aux garçons et aux filles qui se marieraient ceux-là à 20 ans et au-dessous, celles-ci à 16 ans et au-dessous, mais cet édit ne fera pour ainsi dire que confirmer une coutume, déjà existante, à ce point que « de jeunes couples comptant 30 ans, âges réunis des conjoints, n'étaient pas rares (5) ».

Pierre Denis s'établit d'abord aux Trois-Rivières, auprès des parents de sa femme. La ville naissante comptait en 1652 à peu près 40 ménages, et 160 âmes de population fixe (6). Lorsque Pierre Denis quittera les Trois-Rivières quelques années plus tard probablement en 1661, pour se fixer définitivement à Québec, la petite ville avec ses environs comprenaient une soixantaine de familles (7).

Le Neuf de la Poterie et Godefroy s'étaient associés aux Trois-Rivières pour former une Compagnie de navigation. Denis épouse leurs intérêts, et on le voit engager à Québec, les 3 et 23 septembre

(1) 27 février, 6 mars, 19 mars, 9 avril, 5 juillet, 3 novembre 1654.

(2) Nous aurons l'occasion de constater cette piété.

(3) Rég. de N.-Dame de Québec.

(4) D'après le *Dict. général* et le recensement de 1666. D'autre part, d'après la liste des premières pensionnaires de l'Hôtel-Dieu, Catherine aurait eu, en 1655, 17 ans (*Dict. général*), I, 1622.

(5) T. P. Bédard : A propos du mot « habitant ».

(6) Suite, *Hist. des Can.-franc.*, IV, 35.

(7) Suite, *Ibid.*